



IMPROVING SERVICES
IMPROVING LIVES

newsletter

printemps 2014



RAPPROCHEMENT CHOIX STRATEGIQUES DE L'EASPD POUR LA PERIODE 2014-2017: *Développer une société inclusive*

Préface

L'Union européenne et pratiquement tous les États membres ont signé la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Cette décision ouvre de nouvelles voies d'inclusion et devrait renforcer la cohésion de nos sociétés.

Le handicap dans cette convention n'est plus considéré comme un attribut d'une seule personne mais plutôt comme la responsabilité de l'ensemble de la société, dans tous les domaines possibles. Des cadres qui garantissent la participation de chaque personne dans tous les aspects de la vie sont les défis sociaux que tous les gouvernements doivent maintenant relever.

Nos membres sont des organisations prestataires de services pour les personnes handicapées et possèdent une vaste expérience dans le développement de cadres appropriés. Un des objectifs de l'EASPD est maintenant de promouvoir ces bonnes pratiques et expériences avec l'ensemble de la société au cours des prochaines années.

Je suis très fier de vous présenter la nouvelle orientation stratégique adoptée par l'EASPD que nous avons décidé d'intituler « **Rapprochement : développer une société inclusive** ». Ce document présente notre nouvelle approche destinée à nous rapprocher davantage des personnes handicapées, de nos membres et partenaires ainsi que d'autres acteurs tels que les institutions européennes. Les mesures et décisions stratégiques que nous avons décidé de mettre en œuvre seront traduites en actions concrètes dans nos plans annuels d'action de 2014 à 2017.

À travers ce document, l'EASPD a une nouvelle fois positionné les prestataires de services sociaux en tant que promoteurs des droits de l'homme pour les personnes handicapées. Bonne lecture !



Franz Wolfmayr, President de l'EASPD

Dans cette édition

- ★ p.1 > Préface
- ★ p.2 > Introduction: Nos choix stratégiques
- ★ p.3 > I. Nous rapprocher des personnes en situation de handicap
- ★ p.4 > II. Nous rapprocher de nos membres
- ★ p.6 > III. Nous rapprocher des acteurs externes
- ★ p.8 > IV. Nous rapprocher d'autre méthodes de financement
- ★ p.10 > A propos de la politique de l'EASPD / A propos des projets de l'EASPD / Réseaux Sociaux
- ★ p.12 > Conclusions

Introduction: Nos choix stratégiques

Avec une société européenne peinant à trouver un équilibre entre le respect des droits sociaux et les coupures budgétaires conséquentes aux effets persistants de la crise économique, le secteur du handicap se retrouve à un tournant important. Les prochaines années seront décisives pour le façonnement du futur du secteur social de l'accompagnement, et nous ne pouvons le faire seuls. La coopération et le networking doivent être développés à tous les niveaux pour mettre en place une société inclusive dans laquelle les personnes handicapées peuvent jouir pleinement de leurs droits grâce à l'aide de services de proximité et, si nécessaire, être supportées par les services communautaires.

Afin de développer une société inclusive, nous devons sortir de notre zone de confort et nous rapprocher des personnes concernées. Notre stratégie repose sur quatre piliers:

NOS MEMBRES

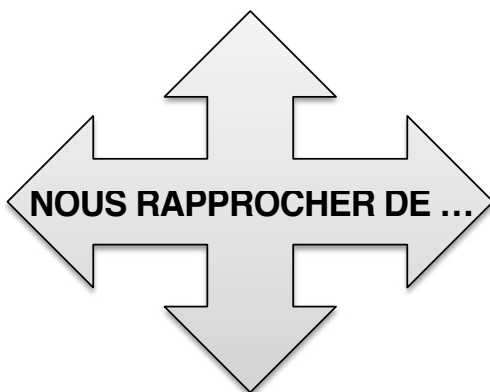
Prestataires de services pour les personnes en situation de handicap...
...afin de développer un secteur plus efficace et dynamique en utilisant leur expertise et leurs connaissances

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

Personnes en situation de handicap, leurs proches et leurs familles...
...afin de les impliquer dans le développement des services de soutien

NOS NOUVEAUX CLIENTS

Acteurs qui ne sont pas impliqués directement dans le secteur d'aide aux personnes en situation de handicap...
... afin de développer avec eux une société inclusive qui ne se limite pas à notre secteur



FINANCEMENT ALTERNATIF

Nouvelles méthodes de financement pour nos activités...
...afin être moins dépendants des bailleurs externes et plus durables pour représenter le secteur du handicap dans le futur

I. Nous rapprocher des personnes en situation de handicap

» CONTEXTE

La Convention des NU relative aux droits des personnes handicapées souligne explicitement l'importance de « la participation et la pleine intégration des personnes handicapées dans la société » (art.3) et que « des services et équipements sociaux destinés à la population générale soient mis à la disposition des personnes handicapées [...] et soient adaptés à leurs besoins » (art.19).

» LOGIQUE

En renforçant les capacités des personnes handicapées, les prestataires de services pour les personnes en situation de handicap ainsi que l'EASPD, en tant que leur représentant, pourront contribuer activement au respect des droits de l'homme pour les personnes handicapées. L'article 3 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées et la Stratégie européenne en faveur des personnes handicapées nous rappellent que certains de ces droits incluent le droit à être indépendants et à contrôler sa propre vie.

» OBJECTIFS

L'EASPD vise à davantage améliorer la représentation des personnes handicapées dans sa propre structure, ses projets et ses thèmes.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Développer l'implication structurelle des personnes en situation de handicap dans le travail de l'EASPD et dans ses organes de gestion

Les personnes en situation de handicap devraient être activement impliquées dans l'élaboration des politiques qui définissent leurs droits et opportunités, et apporteront une expertise directe inestimable pour améliorer la qualité du travail de l'EASPD. L'EASPD vise également à encourager une implication de ses membres à travers des échanges et la promotion de bonnes pratiques.

Développer des partenariats avec des organisations travaillant avec les personnes en situation de handicap dans tous les projets relatifs à leur accompagnement

Si la participation des personnes concernées est importante pour l'élaboration des politiques, elle devrait également l'être pour la mise en œuvre de projets. L'EASPD cherchera à développer des partenariats avec des organisations travaillant avec les personnes handicapées dans tous les projets importants relatifs à l'accompagnement des personnes handicapées, en vue de garantir que leurs opinions sont correctement entendues par les prestataires de services.

Développer le nouveau Groupe d'intérêt sur l'intervention précoce

Afin de développer une société inclusive efficace, les personnes handicapées doivent être incluses dans la société à chaque étape de leurs vies. Dès les premières étapes, nous devons nous concentrer sur les capacités, les compétences et les ressources des personnes et de leurs familles.. L'EASPD développera ainsi le nouveau Groupe d'intérêt sur l'intervention précoce, en vue de compléter les groupes existants et couvrir l'ensemble de la vie de ces personnes.

L'AVIS DE NOS MEMBRES



Que signifie la nouvelle stratégie de l'EASPD pour votre Comité permanent ou votre Groupe d'intérêt?

KIRSI KONOLA, Présidente du groupe d'impact politique et membre du Comité exécutif

« La nouvelle stratégie de l'EASPD, Rapprochement, donne des orientations claires pour le travail du groupe d'impact politique. Elle fixe les objectifs et définit les domaines d'action de l'EASPD pour les prochaines années, notamment pour son travail politique. Elle renforce une nouvelle fois notre vision (les prestataires de services en tant que promoteurs des droits de l'homme) et présente notre position. Dans cette stratégie, nous définissons clairement nos objectifs : nous voulons garantir des services de qualité pour les personnes handicapées aux quatre coins du continent, aider nos membres dans ce domaine et collaborer de façon durable avec d'autres acteurs. Nous reconnaissons également nos différents

domaines de travail : d'une part, nous devons élaborer des politiques au niveau européen mais nous devons d'autre part aider nos membres dans leurs objectifs politiques au niveau national. Il s'agira plus que probablement d'un des champs d'action clés pour les prochaines années. »

II. Nous rapprocher de nos membres

» **CONTEXTE** L'EASPD promeut et représente 10 000 prestataires de services travaillant avec les personnes handicapées au niveau européen, et est la seule organisation réellement représentative de ce secteur à ce niveau. Les membres de l'EASPD représentent un acteur économique important au niveau européen, et le principal atout de l'EASPD.

» **LOGIQUE** En tant que représentant de prestataires de services au niveau européen, l'EASPD s'évertue à améliorer sa promotion des opinions de ses membres auprès des institutions européennes, et à soutenir leurs activités nationales de lobbying par le biais d'actions au niveau européen. L'EASPD bénéficie également de l'expertise de ses membres sur le terrain, et s'assure qu'ils partagent leurs connaissances et leurs bonnes pratiques pour améliorer les services destinés aux personnes handicapées aux quatre coins de l'Europe.

» **OBJECTIFS** L'EASPD vise à inclure pleinement ses membres dans son travail, garantir des échanges efficaces d'expertise, et renforcer leur représentativité européenne.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Considérer l'introduction de nouvelles catégories de membres pour mieux représenter les opinions de ses membres dans l'élaboration des politiques

Les membres de l'EASPD doivent être correctement et équitablement représentés. À l'heure actuelle, la représentation des membres à travers les catégories de membres ne reflète pas toujours cet objectif.

Recruter de nouveaux membres en plaçant l'accent sur la Scandinavie, l'Espagne et la Turquie pour garantir une adéquate représentativité du secteur

Les prestataires de services issus de ces pays sont malheureusement sous-représentés et l'EASPD fera tout son possible pour leur garantir une représentation adéquate.

Analyser la situation spécifique des pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, et développer des stratégies spécifiques pour chaque région

Les services sociaux pour les personnes handicapées ne sont pas développés de façon équitable à travers l'Europe. Les prestataires de services en Europe centrale et en Europe de l'Est doivent particulièrement couvrir la pénurie de service qui existe par rapport à l'Europe de l'Ouest, et promouvoir le processus de désinstitutionalisation.

L'AVIS DE NOS MEMBRES



Que signifie la nouvelle stratégie de l'EASPD pour votre Comité permanent ou votre Groupe d'intérêt?

VASILKA DIMOSKA, Présidente du Groupe d'intérêt sur l'intervention précoce

« Le lancement du nouveau groupe d'intérêt sur l'intervention précoce est un nouveau défi pour les membres de l'EASPD. Le maintien de l'accent sur le potentiel et les capacités est essentiel car la petite enfance est une étape clé pour améliorer les capacités et compétences de l'enfant et définir l'accompagnement nécessaire des parents. Les services d'intervention précoce jouent un rôle essentiel dans le soutien et l'autonomisation des familles dans cette période clé de leur vie, lorsqu'elles sont confrontées à des sentiments mitigés et à une peur de l'inconnu. En outre, il s'agit de l'unique méthode pour développer une société inclusive efficace. »

Remettre en question ce concept de « neutralité du prestataire » adopté par la Commission Européenne

L'EASPD promeut les initiatives à but non lucratif. Selon la Commission européenne, la qualité des services n'est pas définie par la nature du prestataire, qu'il soit public, à but lucratif ou à but non lucratif. La nature du prestataire a un impact important et décisif sur la fourniture du service et sur le type de service fourni. Les prestataires de services devraient se concentrer sur la valeur ajoutée sociale de leur travail et non sur les bénéfices financiers engendrés par leurs services.

Investir dans le Semestre européen et dans les Recommandations Nationales Spécifiques (CSRs)

Une évolution importante au niveau européen est le développement du Semestre européen, instrument créé pour s'assurer que les politiques nationales soient conformes avec les objectifs d'une croissance intelligente, durable et inclusive de la stratégie Europe 2020. Le Semestre est un processus de consultation pluriannuel entre le niveau européen et le niveau national qui se clôture en juillet avec la publication de Recommandations nationales spécifiques adressées aux États membres. Dans ce processus, l'EASPD peut avoir un impact durant la consultation de la société civile avant l'élaboration des recommandations nationales spécifiques, et nos membres doivent être informés et en mesure d'influencer la mise en œuvre de ces recommandations par les autorités nationales.

Analyser l'établissement de points de contact nationaux

Afin de permettre aux membres de l'EASPD d'avoir effectivement un impact au niveau local et de transmettre leurs préoccupations, la perspective de l'EASPD doit évoluer pour inclure, outre un point de vue descendant, une approche ascendante. À cet égard, l'EASPD analysera l'établissement de points de contact nationaux. Ces points de contact permettraient une meilleure coordination des efforts nationaux, une meilleure interaction et un meilleur retour d'information entre l'EASPD et ses membres, et engendreraient une participation accrue.

Introduire une stratégie visant à débloquer l'expertise et les connaissances de ses membres

Les membres de l'EASPD représentent une quantité apparemment illimitée d'expertise à peine exploitée qui pourrait aider le secteur dans son ensemble. L'EASPD développera une stratégie visant à débloquer l'expertise et les connaissances de ses membres, en vue de diffuser les connaissances locales.

Réaliser une étude sur le financement du secteur du handicap

Avec l'accent de l'EASPD sur ses membres, il importe de comprendre la façon dont les prestataires de services destinés aux personnes handicapées sont financés à travers l'Europe. L'EASPD réalisera une étude sur le financement du secteur. Cette étude analysera les changements au niveau du système de financement, notamment l'utilisation des paiements directs à la place des subventions, et évaluera la durabilité du secteur. Ce projet engendrera également des informations utiles, fournissant un aperçu de la santé financière du secteur qui pourra être utilisé dans le travail de lobbying de l'EASPD, pour promouvoir le financement du secteur au niveau européen sur base de données concrètes.

L'AVIS DE NOS MEMBRES

Que signifie la nouvelle stratégie de l'EASPD pour votre Comité permanent ou votre Groupe d'intérêt?

Comité directeur du Groupe d'intérêt sur les technologies centrées sur la personne

« Le groupe d'intérêt de l'EASPD sur les technologies centrées sur la personne vise à améliorer et promouvoir l'utilisation des technologies centrées sur la personne dans la vie de tous les jours par les membres de l'EASPD et la société en général. Sur la base d'une approche centrée sur les usagers et axée sur l'autonomisation et l'implication des usagers, les personnes handicapées devraient bénéficier des nouveaux développements technologiques tant en termes de technologies centrées sur la personne qu'en termes d'accès à la société de l'information. En exploitant et en étendant les partenariats et le networking, le transfert d'information, le développement de projets, la recherche et le lobbying, l'EASPD devrait devenir une des principales organisations au niveau de la promotion de services basés sur les technologies centrées sur la personne. »

III. Nous rapprocher des acteurs externes

- » **CONTEXTE** Nous espérons atteindre une société inclusive où les personnes handicapées peuvent exercer pleinement leurs droits, avoir accès à l'éducation (Convention, art.24), bénéficier d'un emploi (art.27), bénéficier de la protection sociale (art.28) ou participer dans la vie politique et publique (art.29). Toutefois, comment ces personnes peuvent-elles être actives dans toutes les facettes de leur vie si nous nous limitons au secteur du handicap ? Il est important de développer une communauté inclusive avec les autres acteurs de la société.
- » **LOGIQUE** Le secteur subit de grands changements pour améliorer la qualité de vie des personnes que nous accompagnons. Ceux-ci incluent : le processus de désinstitutionalisation, le développement de technologies axées sur les personnes, l'accès à l'éducation inclusive, l'accès au marché du travail, le passage vers des budgets personnalisés pour les personnes handicapées et, dans certains pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, la décentralisation et la réforme complexe des processus de réglementation. L'avenir du secteur du handicap dépend fortement de l'innovation, et l'EASPD vise à montrer la voie à suivre dans ce domaine. Pour aborder ces changements sereinement, le secteur doit également se baser sur les connaissances d'autres acteurs importants et permettre à ceux-ci d'accéder à sa propre expertise.
- » **OBJECTIFS** L'EASPD vise à développer une collaboration et des partenariats avec des organisations et structures spécifiques travaillant dans d'autres secteurs que celui du handicap. Nous voulons élargir l'étendue de notre travail aux employeurs, écoles, chercheurs et hôpitaux ordinaires et développer avec eux une perspective adaptées aux personnes handicapées dans la société.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Analyser différentes stratégies pour collaborer plus systématiquement avec d'autres secteurs

Les services sociaux représentent un vaste réseau de problématiques interconnectées et d'expertise. L'EASPD compte analyser différentes stratégies pour collaborer plus systématiquement avec d'autres secteurs tels que le logement social, les soins de santé, l'enseignement, les agences de travail et les organisations patronales.

L'AVIS DE NOS MEMBRES



Que signifie la nouvelle stratégie de l'EASPD pour votre Comité permanent ou votre Groupe d'intérêt?

JAMES CHURCHILL, Président du groupe d'intérêt sur le développement des ressources humaines

« Le groupe d'intérêt reconnaît que les effectifs « collectifs » des membres de l'EASPD sont une ressource importante et la clé pour modifier le mode opératoire des services. Nous cherchons à collecter des données sur ce personnel spécialisé et à utiliser ces données avec des acteurs externes et des bailleurs pour souligner la nécessité de garantir des bases communes au niveau de la prise en charge à travers l'UE (objectifs II & III). Notre travail tentera d'aider les prestataires à démontrer leur travail dans ce domaine et à définir les principaux problèmes à cet égard.

Il en ressort que tout le personnel doit être correctement formé et proposer une prise en charge basée sur ces principes des Nations Unies. Les prestataires et les bailleurs devraient attendre une implication des usagers des services dans la formation de leur personnel. L'EASPD sera bientôt en mesure d'élargir son « offre de services » à tous les membres grâce à des formations par pays pour le Certificat de soins européen. Nous prônerons également le développement et la reconnaissance officielle d'un « rôle de tutelle » sur le lieu de travail pour le personnel expérimenté afin de promouvoir une culture de travail basée sur les usagers parmi l'ensemble du personnel (notamment pour les nouveaux collaborateurs). Ces services devraient permettre à l'EASPD de devenir financièrement plus autonome (objectif IV).”

Développer des partenariats de recherche pour établir un lien entre les chercheurs et l'EASPD

Les innovations techniques et théoriques sont essentielles pour notre secteur. Malheureusement, un écart est bien trop souvent constaté entre la recherche et la réalité dans la pratique. D'autre part, les organisations locales n'ont souvent pas les moyens de réaliser des études, et l'EASPD a besoin de données précises pour ses activités de lobbying. La réduction de cet écart et l'établissement d'une coopération avec des chercheurs amélioreront les résultats tant pour la recherche que pour les services fournis, et permettra de développer une perspective plus globale.

Développement d'un grand projet de recherche Horizon 2020 sur la qualité de vie des personnes handicapées et sa corrélation avec la qualité des services

L'objectif de la Stratégie Europe 2020 repose sur une croissance intelligente, durable et inclusive, avec l'inclusion des personnes vulnérables. Dans cette perspective, l'EASPD lancera le développement d'un grand projet de recherche Horizon 2020 sur la qualité de vie des personnes handicapées et sa corrélation avec la qualité des services.

Effectuer du lobbying pour le développement d'un environnement meilleur pour des services de qualité qui répondent aux besoins des personnes handicapées

L'EASPD renforcera son lobbying opérationnel pour le développement d'un meilleur environnement pour des services de qualité qui répondent aux besoins des personnes handicapées à travers la législation et les politiques européennes.

Soutenir les prestataires de services dans leurs efforts de lobbying pour des politiques et pratiques inclusives

L'EASPD compte soutenir les prestataires de services dans leurs efforts de lobbying pour des politiques et pratiques inclusives, visant l'inclusion et la participation des personnes en situation de handicap dans la société.

Etablir un plan d'échange des bonnes pratiques et coordonner des campagnes communes de sensibilisation avec d'autres associations.

En vue d'améliorer l'efficacité et l'innovation des services sociaux, il importe de diffuser les informations parmi les différents acteurs. L'EASPD établira un plan d'échange des bonnes pratiques dans le cadre de programmes financés par l'Union européenne et coordonnera des campagnes communes de sensibilisation avec d'autres associations.

L'AVIS DE NOS MEMBRES



Que signifie la nouvelle stratégie de l'EASPD pour votre Comité permanent ou votre Groupe d'intérêt?

FABRIZIO FEA, Vice-président de l'EASPD et Président du Comité permanent sur l'emploi

« Ce « Rapprochement » englobe différents concepts : retrouver quelqu'un, atteindre un objectif, contacter quelqu'un, tendre la main à quelqu'un, aspirer à une vie calme, s'adresser à quelqu'un, et bien plus encore.

À travers les quelques 10 000 organisations représentées par l'EASPD, nous promouvons la qualité des services aux personnes handicapées, nos principaux clients, conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Lors de certaines de nos réunions les plus importantes de ces dernières années, plusieurs documents importants, dont la Déclaration de Thessalonique sur l'emploi en 2009, ont été publiés, et quelques événements très importants, comme la Conférence de l'EASPD sur l'emploi 2013, ont été organisés. Pour les prochaines années, nous avons des projets ambitieux pour notre Comité permanent.

Cette stratégie est une méthode motivante et inspirante pour inclure tous les acteurs importants impliqués dans notre domaine d'intérêt avec les personnes handicapées afin d'unir nos forces pour atteindre nos objectifs. »

IV. Nous rapprocher d'autres méthodes de financement

» **CONTEXTE** Le financement des services sociaux est imprévisible et à durée limitée. L'EASPD est particulièrement dépendant du financement de projets Européens. Dès lors, l'EASPD s'expose dangereusement à un changement de politique des pouvoirs publics et à un éventuel conflit d'intérêts entre les politiques entreprises par ces derniers et celles des membres de l'EASPD.

» **LOGIQUE** L'EASPD doit être moins dépendant du financement de la Commission Européenne afin d'être moins vulnérable aux changements des politiques. La recherche d'autres sources de financement permettra à l'EASPD de disposer de davantage de temps et de ressources pour se concentrer sur le développement du secteur et avoir un impact plus décisif sur les politiques européennes.

» **OBJECTIFS** L'EASPD vise à devenir plus durable et à trouver d'autres méthodes de financement.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Diversifier son financement à travers plusieurs activités et développer des produits générateurs de revenus

L'EASPD doit diversifier son financement à travers plusieurs activités, et développer des produits générateurs de revenus. La diversification des sources de financement diminuera la vulnérabilité de l'EASPD.

Développer des projets financés par ses membres et enrichis par leur expertise

Pour prendre un peu de distance par rapport aux projets européens, l'EASPD prévoit de développer des projets financés par ses membres et enrichis par leur expertise. Il importe de renforcer les capacités des membres afin de leur permettre de prendre l'initiative dans des projets européens. Dès lors, l'EASPD fournit son soutien et une perspective continentale pour avoir un plus grand impact au niveau local. Alors que l'EASPD bénéficiera de ce soutien interne, le développement de projets parmi les membres stimulera également les innovations dans leurs services, et encouragera le développement de réseaux locaux d'acteurs.

Définir des opportunités de financement qui pourraient être utilisées par ses membres, qui pourraient bénéficier aux services destinés aux personnes en situation de handicap

L'EASPD s'évertuera à définir des opportunités de financement pour ses membres, qui pourraient bénéficier directement (ou indirectement) aux services destinés aux personnes handicapées, même lorsque la principale cible de ces fonds concerne des secteurs comme le développement rural ou communautaire, le soutien des petites et moyennes entreprises, les ressources humaines, la recherche, le développement, la culture et l'éducation.

L'AVIS DE NOS MEMBRES



Que signifie la nouvelle stratégie de l'EASPD pour votre Comité permanent ou votre Groupe d'intérêt?

BERNADETTE GROSYEUX, trésorière de l'EASPD et membre du Comité exécutif

« Le 4^{ème} pilier de notre stratégie est crucial pour l'EASPD: il se doit d'assurer la viabilité financière et l'indépendance politique de l'organisation. Nous sommes tous conscients que l'ensemble du secteur social passe par des moments difficiles: l'austérité pousse le secteur à ses limites. Cette stratégie aidera le secteur à devenir encore plus performant et efficace, une fois que la crise sera terminée. »

L'AVIS DE NOS MEMBRES



Que signifie la nouvelle stratégie de l'EASPD pour votre Comité permanent ou votre Groupe d'intérêt?

STEFAN PIMMINGSTORFER, Président du Groupe d'intérêt sur la vie autonome

« Le travail du Groupe d'intérêt (GI) sur la vie autonome se concentre particulièrement sur la mise en œuvre de l'article 19 de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées (UNCRPD) qui reconnaît le droit de toutes les personnes handicapées à vivre dans la communauté, avec des choix égaux à ceux des autres. Les membres du GI sont des experts dans le secteur du handicap, notamment dans le domaine du logement.

Pour notre GI, cette stratégie de rapprochement est très claire et importante, notamment parce qu'elle porte sur les changements futurs. En tant que GI, nous avons rassemblé des bonnes pratiques, appris les uns des autres et développé ensemble de nouvelles méthodes d'inclusion des personnes handicapées dans la communauté. Ces stratégies, surtout celle qui vise notamment à une réduction de la dépendance des financements externes, une plus grande implication des personnes handicapées et une société inclusive, sont directement destinées à aborder ces questions.

Les membres de ce groupe d'intérêt sont fiers de faire partie de l'EASPD et sont prêts à sortir de leur zone de confort pour s'engager pleinement à mettre en œuvre le plan de 4 ans de l'EASPD. »



AKOS PORDAN, Président du Comité permanent sur l'élargissement

« L'importance du travail du Comité sur l'élargissement va croître au sein de l'EASPD au cours des prochaines années. Nous représenterons plus efficacement les intérêts des prestataires de services des pays ayant récemment rejoint l'UE et des pays candidats à l'adhésion. Nous aimerions atteindre cet objectif en organisant différents événements de l'EASPD dans la région concernée, en se basant sur l'importance politique des services. En outre, nous allons poursuivre nos activités de networking afin de renforcer les activités des organisations et de leurs membres, en facilitant la coopération active des ONG par le biais de différents forums et séminaires. Nous devons continuer à améliorer le networking, la collecte d'informations et les activités de lobbying avec les prestataires de services dans les pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, notamment sur des thématiques telles que la désinstitutionalisation afin d'offrir une meilleure qualité de vie aux personnes handicapées, conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. »



BRIAN O'DONNELL, Président du Comité permanent sur l'éducation

« L'éducation inclusive est une responsabilité de tous et doit être considérée dans le cadre du développement d'une société inclusive pour tous. Les politiques et systèmes éducatifs devraient prendre en compte les besoins de toutes les personnes dans la planification, le financement, le suivi et l'évaluation de toutes les stratégies en matière d'éducation. Le principal objectif d'une éducation inclusive devrait être une école avec de bons résultats d'apprentissage où toutes les personnes concernées participent et où tous les étudiants sont traités de façon égale. Le Comité permanent sur l'éducation se concentre sur les besoins en matière d'éducation de toutes les personnes handicapées en Europe, tout au long de leur vie, quels que soient les cadres juridiques en vigueur dans leur pays, et vise à développer et promouvoir une éducation inclusive centrée sur la personne à tous les niveaux d'éducation. »



A propos de la politique de l'EASPD

Notre but principal est de promouvoir l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap grâce à la fourniture de services centrés sur l'utilisateur, sur la base des principes de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH des Nations Unies).

En tant que représentants de ces prestataires de services en Europe, nous visons à influencer l'évolution de la politique européenne en vue de créer un cadre où les personnes handicapées seront pleinement intégrées dans la société. Nous avons également créé des partenariats avec les parties prenantes au niveau européen, avec lesquelles nous travaillons pour faire avancer notre objectif d'une Europe sociale. Cela signifie que notre voix ne peut pas être ignorée, et que nous avons les bons contacts pour nous faire entendre!

Si vous souhaitez en savoir plus sur notre politique ou sur le secteur des services sociaux pour les personnes en situation de handicap, veuillez visiter notre site web easpd.eu/fr/content/politiques-0

A propos des projets de l'EASPD

La recherche et l'innovation ont toujours été une des priorités de l'EASPD. Ainsi, depuis notre création en 1996, nous avons développé une expérience significative dans le développement et la gestion de projets. Nous sommes actuellement en charge de la coordination de cinq projets et agissons en tant que partenaires dans beaucoup d'autres dans des domaines aussi variés que l'emploi, la formation professionnelle, l'éducation inclusive, les technologies d'assistance, l'autonomie et l'innovation dans la prestation de services.

Si vous souhaitez en savoir plus sur notre travail ou si vous souhaitez participer à l'un de nos projets européens, veuillez visiter notre site web sous easpd.eu/fr/content/projets ou contactez-nous sur info@easpd.eu

Réseaux Sociaux

Il est impossible de promouvoir efficacement notre stratégie aujourd'hui sans avoir recours aux médias sociaux. Pour cette raison, l'EASPD a investi de manière significative dans l'amélioration de notre production à la fois sur Facebook ainsi que sur Twitter. Grâce à notre stratégie en ligne, ainsi que à notre site Web, nous visons à promouvoir non seulement le travail de l'EASPD mais aussi nos partenaires et nos membres, dans le but d'informer et de partager nos opinions avec les acteurs européens.

Pour vous tenir à jour avec l'EASPD, n'hésitez pas à nous suivre sur Twitter [@EASPD_Brussels](https://twitter.com/EASPD_Brussels). Vous pouvez également nous suivre sur Facebook grâce à notre page [EASPD Brussels](https://www.facebook.com/EASPD.Brussels).



Conclusions

A lors que les discussions se poursuivent au niveau européen pour améliorer le concept d'une Europe sociale, que ce soit par le biais du Semestre européen ou par le biais de l'Union économique et monétaire, l'EASPD redéfinit sa stratégie pluriannuelle vers une approche plus inclusive pour développer une société inclusive. Le maître-mot est le « rapprochement » : des personnes, des prestataires de services, des chercheurs et des acteurs externes tels que les écoles, les employeurs et les hôpitaux, et de ses propres opérations pour définir de nouvelles méthodes de financement pour notre travail.

C'est grâce à une coopération et collaboration entre tous les acteurs du secteur social que nous pourrions développer une société plus inclusive.

A travers sa stratégie pluriannuelle de rapprochement, l'EASPD espère montrer l'exemple.



Luk Zelderloo, Secrétaire Général de l'EASPD

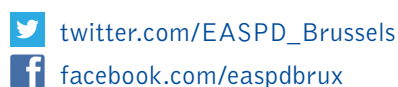
Newsletter éditée par Philippine Cartier et Andrea Tivoli



L'EASPD, une ONG européenne active dans le secteur du handicap, représente les opinions de plus de 10 000 services sociaux et de leurs associations. Le principal objectif de l'EASPD est de promouvoir l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap à travers des services efficaces de qualité. L'EASPD s'est pleinement engagé à mettre en œuvre la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap.

Contactez le bureau de l'EASPD
à l'adresse info@easpd.eu ou
Oudergemselaan / Av d'Auderghem 63
B-1040 Bruxelles ★ T +32 2 282 46 10
www.easpd.eu

Retrouvez-nous sur



Cette publication a reçu le soutien financier du Programme Progress de la Commission européenne. Elle reflète uniquement les points de vue de ses auteurs et la Commission ne peut être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qui y sont contenues.